

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq du mois de Mars, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, à St Maurice des Noues, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

<b>CC VENDEE SEVRE AUTIZES 10/15</b>	CHOLLET Joël LARDY Jacky MOREAU Yannick GRELIER Alain ROBIN Noël GELOT Jean-Marie POITIERS Dominique GUITON Jacky CHEVALLIER Jean-Claude BAUDOUIIN Jacques	BENET BOUILLE COURDAULT DAMVIX FAYMOREAU LIEZ MAILLE RIVES D'AUTISE PUY DE SERRE VIX XANTON CHASSENON	
<b>CC SUD VENDÉE LITTORAL 0814</b>	LANDAIS Bernard LEGERON Joël GUINOT Bertrand CHARPENTIER Arnaud CAREIL Pierre GANDRIEU James BOURNEL Paul DAVID Laëtitia	CHAMPAGNE LES MARAIS L'ILE D'ELLE MOREILLES LUCON STE GEMME LA PLAINE STE PEXINE STE RADEGONDE DES NOYERS VOUILLÉ LES MARAIS	
<b>CC PAYS FONTENAY VENDÉE 14/22</b>	GATINEAU Dominique GUIGNARD Gérard BOULARD Stéphane VERGNAUD Benjamin ARNAUDEAU Jean-Marie DUPAS Laurent MAROT Roger BOBINEAU Joël RIDEAUD Daniel HERNANDEZ Philippe POUZET Michel RAGUIN Pierrette BAUDRY Yves PHILIPOT Xavier	AUCHAY SUR VENDÉE BOURNEAU DOIX LÈS FONTAINES FONTENAY LE COMTE FOUSSAIS PAYRE LES VELLUIRE SUR VENDEE LONGEVES MERVENT MONTREUIL ST MARTIN DES FONTAINES ST MARTIN DE FRAIGNEAU ST MICHEL LE CLOUCQ SERIGNE VOUVANT	
<b>CC PAYS DE LA CHATAIGNERAIE 04/10</b>	GOURMAUD Yvon LESAUVAGE Ghislaine CHATELIER Christian GUENION Christian	ANTINGY MARILLET ST HILAIRE DE VOUST ST MAURICE DES NOUES	
<b>Total délégués présents : 36/64</b>			
<b>POUVOIRS</b>	QUILLET Pascal GUILLON Denis MARQUIS Joseph LAMY Judicaël CAREIL Alain	MAILLEZAIS ST HILAIRE DES LOGES GUE DE VELLUIRE LA TAILLEE LOGE FOUGEREUSE	à M. POITIERS Dominique à M. BAUDOUIIN Jacques à Mme DAVID Laetitia à M. CHARPENTIER Arnaud à M. GUENION Christian
<b>Total représentés : 05/64</b>			
<b>Total présents et représentés : 41/64</b>			

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

**OBJET : CTEAU MARAIS MOUILLES DE LA SEVRE NIORTAISE ET MIGNON – DELIB N°36/CS 25 MARS 2024**

Conformément au programme pluriannuel, le SmVSA est maître d'ouvrage des actions décrites ci-après :

- Des travaux d'élagages et de désencombrements ponctuels, ainsi que des opérations de rotodévasage sur les réseaux de batellerie (Damvix et Le Mazeau) pour 10 000 € TTC ;
- Une seconde tranche de curage / élagage sur le canal du Contreboth (commune de Vix) et la conche du Vieux Bief au Mazeau pour 70 000 € TTC ;
- Le remplacement du passage busé du Grand Port de Damvix par un pont cadre au titre de la continuité piscicole pour 40 000€ TTC ;

Pour 2024, le montant total estimatif des travaux de ce CT s'élève à environ 162 000€ TTC, incluant la mise en œuvre de la lutte des EEE qui a déjà fait l'objet d'une délibération le 19/02/2024.

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité se prononce favorablement sur les actions présentées avant et autorise le Président :**

- A mettre en œuvre la programmation 2024 du Contrat Territorial Eau Sèvre et Mignon
- A procéder aux consultations des entreprises dans le respect du code des marchés publics
- A solliciter les différents partenaires financiers
- A réaliser les travaux et à signer les marchés et toutes les pièces nécessaires au bon accomplissement de ces actions pour les montants de dépenses cités précédemment.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour extrait conforme,  
LE PRESIDENT,  
Arnaud CHARPENTIER